

A Madame Caroline Roose
Députée au Parlement Européen

Le Syndicat des pêcheurs, en collaboration avec Mauritius Fishermen Cooperative Federation (MFCF Ltd) avec Mouvement pour l'autosuffisance Alimentaire (MAA) et avec Med Fishing Cooperative Society Ltd, ont préparé ce

Projet de Recommandation

Chère Madame,

A Maurice, le secteur de la pêche est sous la responsabilité du Ministère de l'économie Bleue, des Ressources Marines, de la Pêche et des Affaires Maritimes. Malheureusement depuis plusieurs années, nous constatons qu'il n'y a pas de véritable stratégie à moyen/long terme pour développer le secteur de la pêche à Maurice. Il y a une opacité totale et une négligence vis-à-vis de la communauté des pêcheurs. Un manque total de transparence et de participation pénalise les pêcheurs au quotidien. Seuls les capitalistes et les proches du pouvoir ont les moyens et profitent du projet du Ministère de la Pêche.

Depuis des décennies, plusieurs rapports ont montré que la pêche artisanale doit évoluer pour assurer la survie de ces métiers, ainsi qu'un approvisionnement régulier en produits de la mer à la population locale.

Mais ce n'est pas le cas.

L'île Maurice possède une des Zone Économique Exclusive les plus importantes de l'Océan indien, mais le pays se retrouve à importer du poisson ainsi que des fruits de mers.

C'est très malheureux,

La population se retrouve avec des poissons importés qui ne sont pas forcément adéquats pour la santé. Il n'y a pas de volonté politique à Maurice pour le développement de l'industrie de la pêche afin que nous puissions avoir une flotte de bateaux semi-industriels pour exploiter notre zone économique exclusive.

Le développement de la pêche est dans un état très critique à Maurice.

Concernant le développement touristique,

A l'île Maurice il y a un nombre croissant d'hôtels sur le littoral côtier. Avec les activités touristiques en mer, la pollution en général, ainsi que le nombre de bateaux étrangers chinois, taïwanais, japonais, indonésiens, qui sont actifs dans notre zone d'économie exclusive, les pêcheurs artisanaux voient leurs prises réduites considérablement.

Concernant la pêche thon avec les dispositifs de concentration de poissons (DCP), mieux connus sous le nom de « Radeaux », le ministère de la pêche continue de donner des permis pour ces bateaux fantômes. Il y a une dégradation totale dans notre zone d'économie exclusive, **car il n'y a pas de transparence.**

Par exemple, le projet d'aquaculture dans notre petite île est un gros problème pour le milieu marin et pour l'environnement, parce que les responsables du ministère de la pêche veulent faire croire que l'aquaculture est pour créer de l'emploi et pour lutter contre la pauvreté et les importations. Mais c'est pas le cas, **car il n'y a pas de transparence.**

En ce qui concerne l'accord de partenariat pour une pêche durable entre l'Union européenne et la République de Maurice, en particulier le programme d'appui sectoriel pour le développement dans la petite pêche artisanale et la pêche semi-industrielle pour lequel il existe un partage équitable, nous recommandons les mesures suivantes, surtout pour la transparence :

Vu que le protocole d'application de l'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République de Maurice, nous demandons que l'Union européenne trouve une solution pour mettre en œuvre les dépenses de l'appui sectoriel pour le financement de projets pour la pêche artisanale et semi-industrielle avec des équipements de navigation pour la sécurité des pêcheurs, **sous la supervision de l'UE pour garantir une transparence complète.**

Concernant la formation des pêcheurs,

Pour attirer les jeunes, et donc rajeunir la famille des pêcheurs, il n'y a malheureusement aucune incitation. Vu la pénibilité du métier, le manque de soutien du ministère, beaucoup de pêcheurs n'encouragent pas leurs enfants dans ce domaine. Nous avons besoin de main-d'œuvre qualifiée à Maurice. Il faut former les jeunes aux métiers de pêcheurs, comme soudeur, marin, mécanicien, capitaine, de façon professionnelle. On aurait pu avoir une académie de la mer, où tous les métiers de la mer auraient été enseignés. De plus, différentes techniques de pêche devraient être enseignées par des pêcheurs professionnels.

Malheureusement, le centre de formation qui se trouve à Pointe Aux Sables à Maurice reste toujours fermé parce qu'il n'y a pas de personne compétente pour former les pêcheurs.

Il est très important qu'il y ait des échanges professionnels entre différents pays dans le bassin de l'océan indien pour acquérir de nouvelles techniques de pêche. La Mauritius Fishermen Cooperative Fédération (MFCF Ltd) en collaboration avec le Syndicat des Pêcheurs, pourrait encadrer la formation de ces jeunes avec la collaboration du Chantier Naval de L'Océan Indien (CNOI), sous la supervision et avec le soutien de l'Union Européenne.

Concernant la situation des Maisons des Pêcheurs à Maurice,

Il y a trois maisons, une à Tamarin, une à Mahébourg, et une à Cap Malheureux. Ces maisons, sous la gestion de différentes sociétés coopératives, étaient destinées à aider les pêcheurs artisanaux à stocker et nettoyer leurs prises. Les pêcheurs peuvent également garder leur équipement en sécurité dans la maison. Mais les trois bâtiments sont dans un état déplorable en raison du manque de soutien financier du gouvernement et de leur lenteur administrative.

Nous sollicitons l'intervention de l'UE pour la rénovation de ces trois maisons dans l'intérêt des pêcheurs. Nous recommandons que ces maisons de pêcheurs soient rénovées pour une optimisation commerciale et équipées pour la transformation, le conditionnement et le stockage. La MFCF et l'Union des Pêcheurs ont déjà une stratégie pour favoriser l'épanouissement familial pour l'indépendance économique à travers la professionnalisation des femmes de pêcheurs qui travailleront dans la Maison des Pêcheurs. Ainsi, au minimum, une cinquantaine d'emplois seront accessibles aux femmes de pêcheurs et tout cela sous la supervision de l'UE en toute transparence et d'égalité de chances pour tous.

Concernant la transformation,

Les pêcheurs semi-industriels auraient besoin d'un espace de stockage et d'une machine à glace, à proximité de la zone portuaire, afin que la coopérative de pêche semi-industrielle après sa campagne de pêche puisse stocker les produits dans un lieu selon les normes et standards internationaux d'hygiène. Cela permettrait également d'avoir un contrôle sur la qualité du produit sur toutes les pêches pratiquées. Ce bâtiment pourrait abriter une vente aux enchères pour commercialiser et faciliter l'accès pour les consommateurs. Ce réseau une fois mis en place travaillera sous la supervision de l'UE et des différentes institutions pour offrir plus de transparence,

Concernant la distribution de poisson,

Nous avons également besoin d'un camion réfrigéré pour distribuer nos prises aux marchés régionaux afin de mieux servir la population locale.

Concernant l'entretien de nos bateaux,

Nous demandons à l'UE d'intervenir auprès du Chantier Naval de L'Océan Indien (CNOI), une entreprise française qui collabore déjà avec des coopératives de pêche locales gratuitement, pour finaliser un partenariat qui aiderait les bateaux semi-industriels de pêcheurs pour la l'entretien de leurs bateaux et assurerait un entretien de qualité de l'équipement. Par conséquent, un soutien financier est également demandé,

À propos des senneurs,

Les senneurs dans leurs opérations en haute mer capturent également des poissons pélagiques aussi appelés « by-catch ». Nous avons demandé à l'UE de mettre au moins la moitié de ces captures à la disposition de la communauté des pêcheurs mauriciens encore sous la supervision de l'union européenne pour garantir une transparence totale.

Concernant la gestion administrative,

Nous sollicitons également un fond pour la gestion administrative de la MFCF, et le syndicat des Pêcheurs, afin d'assurer la sécurité de nos emplois dans, notre mission d'aider et support aux pêcheurs,

L'ensemble de la communauté des Pêcheurs se joignent à nous pour vous remercier d'avoir accordé du temps d'écouter nos doléances.

Judex Rampaul – Syndicat des Pêcheurs,

Kenzy Brunet – Mauritius Fishermen cooperative Federation Ltd,

Eric Mungar – Mouvement Autosuffisance Alimentaire, et

Mohamedally Lallmamode - Med Fishing Cooperative Society Ltd.